

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 52 (1981)

Heft: 5: Protection de la nature et du patrimoine

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

imputable aux augmentations des taux d'intérêt hypothécaire survenues pendant l'année 1981 sur un marché des logements qui reste tendu dans son ensemble. En outre, des rénovations et modernisations, surtout dans la catégorie des anciens appartements (construits avant 1947), ont aussi contribué à faire monter le niveau des loyers. Une autre cause encore de ce renchérissement a été la prise en compte des appartements neufs mis sur le marché pendant le dernier semestre, dont on estime que les loyers ont atteint un niveau qui dépasse de 12% celui des chiffres comparables enregistrés lors du relevé précédent. En mai 1981, les loyers des logements neufs étaient de plus de 4% plus élevés que lors de l'enquête précédent

dente et le pourcentage correspondant enregistré en novembre 1980 s'inscrivait à 9%. Parmi les quelque 100000 loyers soumis en novembre 1981 à l'enquête, la proportion de ceux qui ont augmenté a atteint 49% (33% en mai 1981); la part des cas sans variation s'inscrivait à 50% (65%) et celle des cas de baisse à 1% (2%).

En raccordant à la nouvelle série de l'indice suisse des prix à la consommation l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de novembre 1981, un indice de 199,4 points.

*Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers
et du travail*

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable :
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire
général: Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 25.—

Prix du numéro: Fr. 2.50

Caisse: CCP 25-2086